

Réunion des éco délégués du 13 décembre 2011

Présents :

7 élèves éco délégués

Les parents :

Mr Brosseau, Mme Racque, Mme Pissy, Mme Guyon, Mme Reysset, Mme Ecalle

La municipalité :

Mme Mathé, Mr Printemps

Les enseignants :

Mme Arrivé, Mr Decroix, Mr Biraud, Mr Gendron, Mr Ruault

C'est la 1^{ère} réunion de l'année. L'école s'est inscrite en juin au projet « éco-école ». Pendant 6 années, un thème va être traité en rapport avec l'éducation au développement durable. Le thème retenu cette année est « les déchets ».

Les lieux où on trouve des déchets à l'école :

Les classes, la salle des maîtres, l'infirmerie, les cours, la salle des maîtres, les sanitaires, le stade, le self.

Les déchets : les buts étant d'en produire moins et de mieux les trier.

Après de nombreux échanges avec les membres du comité :

Il a été décidé de :

- évaluer en les pesant et lister les déchets par classe pendant 1 semaine, les résultats seront affichés pour information.

Puis :

- Réalisation d'un règlement pour informer les enfants et adultes
- Réalisation de fiches à poser sur les poubelles pour faciliter le tri :
 - poubelle bleue de classe = papiers, boîtes en carton, bouteilles en plastique
 - poubelle pour déchets non recyclables : crayons cassés, taillures de crayons, papiers usagés..
- Chaque classe videra sa poubelle bleue dans la grande poubelle jaune de l'école tous les soirs.
- Informer les parents pour leur demander qu'ils veillent à donner des goûters aux enfants avec le moins de déchets.

Les déchets du restaurant scolaire sont de 3 types :

Déchets alimentaire et de cuisine

Les cartons d'emballage

Les petits déchets non recyclables (pots de yaourt, de compote..)

L'eau des pichets est jetée, elle pourrait être récupérée dans un bac pour les arrosages.

Les serviettes en papier sont jetées dans la poubelle « tout venant », elles peuvent être mises avec les déchets verts, compostables, à se renseigner.

Les éco délégués rencontreront les délégués de classe début janvier pour présenter le projet. Une 2^{ème} réunion aura lieu le 31 janvier à 16h45